



## LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME de BRETAGNE

### Formation Cadres Fédéraux : Animateur / Éducateur

Vous êtes invité.es au stage de formation et de certification aux diplômes fédéraux organisé par la Ligue Régionale d'Escrime de Bretagne.

#### IMPORTANT :

Accueil : Lundi 07 Avril 2025 à **9h30** La Ville Davy, 22120 Quessoy  
Départ : Mercredi 09 Avril 2025 à **12h00**

#### Encadrement :

Directeur du stage : Maître Raphaël Dall'omo  
Formation : Maître Fabrice Patin et Patrice Dherbilly

#### Conditions financières :

Chaque stagiaire licencié devra régler en ligne la somme de **130 €**

#### Administratif :

Tout stagiaire (ou son représentant légal) doit renseigner sa **fiche sanitaire du MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports** et transmettre **une attestation de droits à l'assurance maladie** qui seront valables pour l'ensemble des stages de la saison 2024-2025. L'attestation et la fiche sanitaire devront être envoyées séparément par mail à l'adresse suivante : **comite.escrimebretagne@escrimebretagne.org**

L'inscription, les autorisations parentales et le règlement se font via la plateforme HELLOASSO pour le **Mercredi 26 Mars 2025 à MIDI**

<https://www.helloasso.com/associations/comite-regional-d-esrime-bretagne/evenements/formation-cadres-federaux-avril-2025-animateur-et-educateur>

**Hébergement :** Vous devez apporter : un duvet + un oreiller

**Activité Escrime :** Pour la pratique de l'Escrime, vous devez apporter votre équipement et des armes électriques en nombre suffisant et en état de fonctionner.



**Activité annexes :** Apportez affaires de rechange pour activités en extérieur 2 survêtements + 2 paires de chaussures de sports.

**Règlement :** Aucune sortie individuelle n'est autorisée. Tout participant s'engage à respecter le règlement du stage. Toute présence d'alcool ou de stupéfiants est interdite. Elle sera suivie d'une exclusion immédiate du stagiaire. Le parent responsable de son enfant autorise les différents intervenants du stage (directeur de stage et maître d'armes) à regarder le contenu des sacs, en présence du stagiaire propriétaire, si les responsables du stage en voient la nécessité.

**Assurance :** Chaque participant est couvert par sa licence FFE. Le Comité Régional d'Escrime de Bretagne souscrit une assurance RC auprès de la compagnie ALLIANZ Eurocourtage n° de contrat 86.759.797 qui couvre les adhérents dans le cadre des activités proposées.